



# FONCTION PUBLIQUE

## URGENCE SALAIRES !

# 19 MARS

# Grève et Manifestation !

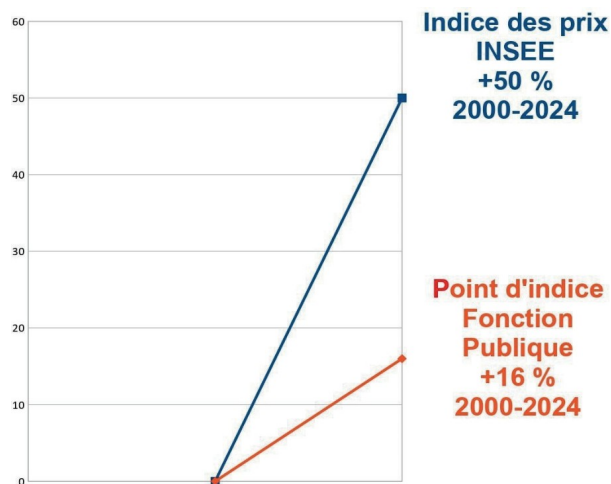
Absence de revalorisation du point d'indice, renforcement de la rémunération au mérite, réforme jugée « historique » par l'Élysée, disparition du ministère de la Fonction Publique, dégradation des conditions de travail... Les motifs de ras-le-bol ne manquent pas chez les 5,7 millions d'agents du pays.

Condamnant « l'absence de toute perspective de mesures générales d'augmentation des rémunérations », la CGT en intersyndical appelle à la mobilisation et à la grève le 19 mars.

**Nous demandons l'ouverture sans délai de négociations pour améliorer les carrières et prendre des mesures en faveur des salaires (l'augmentation s'est limitée à 1,5 %, en 2023), afin de pouvoir « vivre dignement ».**

### **Salaire au mérite, c'est du pipeau !**

**Le président de la République, dans sa conférence de presse, a annoncé l'instauration d'une « rémunération au mérite » induisant la carrière au mérite pour les fonctionnaires. La bonne blague ! Cela fait des décennies que les primes « à la tête du client » ont été généralisées dans nos collectivités. Sans que cela ne règle rien, ni en matière de reconnaissance, ni en matière de motivation**



Alors que de plus en plus de personnels sont entraînés dans la spirale de la pauvreté, la rémunération au mérite est une manœuvre visant à esquiver l'urgence d'une revalorisation, et qui risque de créer des divisions parmi les agents et de nouvelles inégalités entre les femmes et les hommes.

## MANIFESTATION

### 19 Mars -10 H

### Départ Clermont Auvergne

### Métropole

64 AV UNION SOVIÉTIQUE

## Le point d'indice à 6 €, parce que nous le méritons !

Pour rattraper la perte de pouvoir d'achat que nous avons subie, il est urgent que le point d'indice soit porté à 6 euros. Cette mesure de justice profiterait à tous les agent·es public·ques, fonctionnaires et non-titulaires.

Et cet argent serait réinjecté dans l'économie du pays, tandis que le surplus de cotisations généré réalimenterait les régimes de sécurité sociale et de retraite.

- **Pour le point d'indice à 6 euros ;**
- **Pour la prime pouvoir d'achat obligatoire également pour les agent·es de la territoriale ;**
- **Pour réaffirmer notre rejet de la loi dite de transformation de la fonction publique**
  - **Contre le nouveau projet Guérini ;**

## Mobilisons-nous !

### Le point à 6 euros, ça veut dire :

|                                                                  | Indice majoré | Traitement brut actuel | Avec le point à 6 € |
|------------------------------------------------------------------|---------------|------------------------|---------------------|
| Pour un Adjoint Technique au 1er échelon                         | 366           | 1 801,74 €             | 2 196,00 €          |
| Pour un Adjoint Administratif principal (2e cl.) au 5ème échelon | 374           | 1 841,12 €             | 2 244,00 €          |
| Pour une ATSEM principale (1e cl.) au 6ème échelon               | 408           | 2 008,49 €             | 2 448,00 €          |
| Pour un Agent de Maîtrise au 10ème échelon                       | 421           | 2 072,49 €             | 2 526,00 €          |
| Pour une Auxiliaire de Puériculture au 8ème échelon              | 444           | 2 185,71 €             | 2 664,00 €          |
| Pour un Rédacteur principal (2e cl.) au 8ème échelon             | 457           | 2 249,71 €             | 2 742,00 €          |



Ces mesures sont à même de redonner une dynamique à nos carrières, aujourd'hui à l'étroit dans une grille étreinte.

**Pour défendre notre statut, pour des classifications à la hauteur, pour un point d'indice à 6 euros et son indexation sur l'inflation, partout, réunissons-nous en heures d'info syndicale, en assemblées générales pour discuter et décider ! Les propositions qui figurent dans ce tract ne sont pas à prendre ou à laisser. Elles sont réalistes économiquement et socialement nécessaires.**

**LES DÉCIDEURS SONT AU GOUVERNEMENT ALORS PORTONS-LES HAUT ET FORT LORS DE LA JOURNÉE DE GRÈVE ET DE MANIFESTATION LE 19 MARS !**

### Bulletin de contact et/ou de syndicalisation

**Syndicat CGT des fonctionnaires Territoriaux Mairie et C.C.A.S.**

**62, boulevard Côte Blatin - 63000 Clermont-Ferrand**

**Tel: 04.73.42.31.77 Mail: [cgt.mairie.ccas@ville-clermont-ferrand.fr](mailto:cgt.mairie.ccas@ville-clermont-ferrand.fr)**

**NOM: \_\_\_\_\_ SERVICE: \_\_\_\_\_ Tel: \_\_\_\_\_**